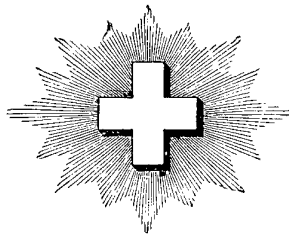


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 31457

11 mai 1904, 7 h. p.

Classe 65

Fabrique d'Horlogerie de J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse (Suisse).

### Dispositif pour limiter le remontage des mouvements d'horlogerie à barillet.

L'objet de la présente invention est un dispositif pour limiter le remontage des mouvements d'horlogerie à barillet, dont une forme d'exécution disposée pour limiter le nombre de tours qu'on peut faire faire à l'arbre du barillet d'une montre de poche est représentée, à titre d'exemple, au dessin ci-joint.

Fig. 1 et 2 sont des vues resp. par dessus et par dessous du pont de barillet portant certains organes du dispositif;

La fig. 3 est une vue par dessus du barillet portant d'autres organes du dispositif;

La fig. 4 montre le revers des deux mobiles  $f$  et  $g$  placés sur le barillet.

Dans la forme d'exécution représentée,  $f$  est un rochet de remontoir qui est relié par un carré et par des vis à une roue de couronne  $f^1$  logée sous le pont  $b$  et destinée à être actionnée par un pignon de tige non indiqué au dessin. Le rochet de remontoir  $f$  engrène avec un rochet  $g$  pivoté au pont de barillet  $b$  à l'aide d'une plaque  $g^1$  à laquelle il est relié par des vis et qui est logée dans une creusure intérieure du pont  $b$ . La plaque  $g^1$  est, de préférence, en acier et garnie d'une bague en laiton formant une portée saillante sur la plaque  $g^1$ .

L'arbre  $h^1$  du barillet  $h$  est pourvu d'un carré destiné à s'engager dans le trou carré du

rochet  $g$ . Ce carré porte un doigt  $i^1$  faisant corps avec une roue dentée  $i$  qui engrène dans une roue  $k$  faisant corps avec un doigt  $k^1$  pivoté au barillet. La rencontre des doigts  $i^1$  et  $k^1$  détermine l'arrêt du remontoir, et en choisissant le nombre de dents des roues  $i$  et  $k$ , on détermine le nombre de tours que peut faire le barillet.

$l$  est un ressort-cliquet logé dans une creusure du pont  $b$  et s'engageant dans la denture du rochet  $g$ .

Le rochet  $g$ , d'une part, et le rochet de remontoir  $f$ , d'autre part, restent pivotés au pont  $b$  lorsqu'on enlève la barillet, ce qui rend faciles le démontage et le remontage du mouvement. Il suffit, en outre, de remplacer les roues  $i$  et  $k$  pour faire varier le nombre de tours qu'on peut faire faire à l'arbre du barillet.

#### EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons:

1 Dispositif moteur pour limiter le remontage des mouvements d'horlogerie à barillet, caractérisé par deux roues dentées engrenant l'une avec l'autre et portées l'une par le barillet, l'autre par l'arbre du barillet, ces roues dentées faisant en outre

- corps avec des doigts disposés de façon à pouvoir buter l'un contre l'autre ;
- 2 Dans un dispositif tel que revendiqué sous chiffre 1, pour montres de poche, un rochet  $g$  pivoté à un pont  $b$  à l'aide d'une plaque  $g^1$ ;
  - 3 Dans un dispositif tel que revendiqué sous chiffre 1, pour montres de poche, un rochet  $f$  pivoté à un pont  $b$  à l'aide d'une roue de couronne  $f^1$ ;

- 4 Un dispositif tel que revendiqué sous chiffre 1, en substance comme décrit et représenté.

Fabrique d'Horlogerie  
de J. RAUSCHENBACH.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à Genève.

Fig. 1.

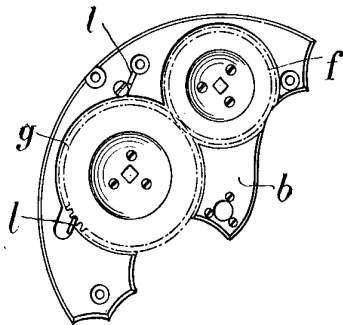


Fig. 2.

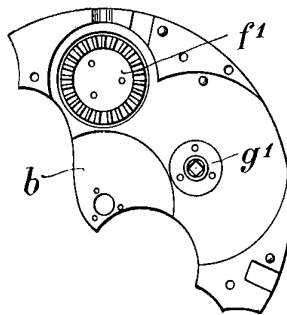


Fig. 3.

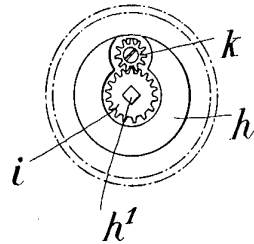


Fig. 4.

